



Boulogne-Billancourt, le 11 janvier 2022

Moyens portés au contrat de liquidité au 31 décembre 2021

Au titre du contrat de liquidité confié par Carmila à Exane BNP Paribas, au 31 décembre 2021, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité étaient les suivantes :

- 87 057 titres CARMILA
- 1 304 017 €

Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 127 254 titres, pour un montant de 1 560 488 € (799 transactions)
- A la vente, 153107 titres, pour un montant de 1 910 427 € (1067 transactions).

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 112 910 titres CARMILA
 - 991 074 €
2. Au cours du 1^{er} semestre 2021, il a été négocié un total de :
 - A l'achat, 293 657 titres, pour un montant de 3 797 583 € (1687 transactions).
 - A la vente, 297 530 titres, pour un montant de 3 917 841 € (1826 transactions).
3. Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 112 910 titres CARMILA
 - 991 074 €
4. Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 203 848 titres CARMILA
 - 743 970 €

*retrait de 102 358 titres le 01/07/2019.

Contact investisseurs et analystes

Pierre-Yves Thirion – Directeur Financier

pierre_yves_thirion@carmila.com

+33 1 58 33 64 58

+33 6 47 21 60 49

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs

jonathan_kirk@carmila.com

+33 6 31 71 83 98

Contacts presse

Morgan Lavielle - Directeur Communication

morgan_lavielle@carmila.com

+ 33 1 58 33 63 29

+33 6 87 77 48 80

Calendrier Financier

16 février 2022 (après clôture des marchés) : Résultats annuels 2021

17 février 2022 : Réunion d'information financière

21 avril 2022 (après clôture des marchés) : Information financière du T1 2022

12 mai 2022 : Assemblée générale

A propos de Carmila

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2021, son portefeuille était constitué de 214 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,13 milliards d'euros. Plaçant la proximité au cœur de toutes ses actions, Carmila a pour ambition de simplifier la vie et d'améliorer le quotidien des commerçants et des clients au cœur de tous les territoires. Animées par une véritable culture commerçante, ses équipes intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité de ses actifs : opérations, direction de centre, commercialisation, marketing digital local, new business et RSE. Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region). Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC Alltradable.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.